



Déclaration liminaire intersyndicale pour le CTL du 5 juin 2018

M. Le Président,

Je m'adresse à vous au nom des organisations syndicales Solidaires, CGT, FO et CFTD Finances publiques d'Indre et Loire.

Nous nous sommes rencontrés mercredi 30 mai afin d'évoquer ensemble nos demandes rappelées en CTL du 12 avril puis dans notre lettre ouverte du 14 mai et laissées en souffrance jusqu'alors ; raison de notre boycott des différentes instances institutionnelles. Nous avons aussi et surtout rappelé les conditions d'un dialogue social efficace et en phase avec les demandes des personnels !

Cela passe d'abord par le respect des organisations syndicales donc des agents. Nous vous avons à ce titre exprimé notre mécontentement au travers d'exemples explicites comme dernièrement la publication des convocations du CTL sur Ulysse 37, publiées avant d'être communiquées aux premiers intéressés.

Cela concerne également la communication du tableau des effectifs sur ULYSSE 37 avant même d'être présenté aux organisations syndicales en CTL, tableau qui devait d'ailleurs être complété d'informations non transmises à ce jour.

Nous vous avons demandé d'élaborer et de présenter en CTL un bilan des restructurations de service, et notamment celle de la THA.

Nous avons demandé la transmission des fiches techniques des différentes instances le plus tôt possible, i.e. 15 jours avant.

Nous avons manifesté notre mécontentement au regard de votre volonté de cesser de diffuser aux agents la liste des emplois vacants avant les mouvements de mutations locales.

Nous prenons acte des engagements que vous avez énoncés, à savoir :

- Présenter un tableau des effectifs fiable aux organisations syndicales avant de le publier sur Ulysse 37 sans omettre d'y annexer un état de la situation des personnels détachés.
- Communiquer régulièrement un tableau des départs en retraite de l'année
- Nous présenter un bilan de la création de la THA élaboré à partir du rapport d'audit
- Nous transmettre les fiches techniques très en amont des réunions institutionnelles pour nous permettre d'avoir les échanges nécessaires directement avec les agents
- Continuer à diffuser une liste fiable des emplois vacants
- Établir dès que possible un point sur la téléphonie
- Nous adresser les notes départementales portant sur l'organisation des services notamment l'EDR et le CPS.
- Nous communiquer l'affectation des agents C stagiaires

Dans ces conditions et à la veille des CAP locales très attendues par nos collègues, nous avons décidé de siéger à ce CTL et au CHS qui va suivre.

Pour autant, nous saurons vous interpeller, y compris par le boycott, dès que nous considérerons que ces engagements ne seront pas tenus et que les demandes en suspens demeureront sans réponse.